

CONSEIL DE PROMOTION TOULOUSE

FIN DE LA SCOLARITÉ

LE 30 AVRIL 2024 A EU LIEU LE SECOND CONSEIL DE PROMOTION DE L'ENFIP DE TOULOUSE (31). AUX TERMES DE CE CONSEIL L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE, PÉDAGOGIQUE ET LES REPRÉSENTANTS DES STAGIAIRES FÉLICITENT LES STAGIAIRES POUR LA FIN DE LEUR SCOLARITÉ. IL A NOTAMMENT ÉTÉ PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'ALLIANCE CFDT-CFTC QUE CERTAINS STAGIAIRES N'ONT PAS OBTENU LEUR ANNÉE, NOUS RESTONS À LEUR DISPOSITION POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS CHOIX À VENIR.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION ENFIP
DE TOULOUSE,
30 AVRIL 2024



FORMATION

● **« Délégué de classe »**
Afin de faciliter la communication entre l'administration et les élèves, des délégués de classe pourraient être élus en début de formation « socle » et « bloc » pour faciliter les échanges et favoriser une meilleure intégration. A défaut de relation stagiaire, cette solution pourrait être retenue.

Réponse

Aucune réponse n'a été portée à cette demande



● **Anonymisation des copies**

Nous passons un concours pour lequel nos copies sont anonymisées, pourquoi n'avons-nous pas les mêmes conditions pour les examens ? Comment est-il possible de garantir la neutralité des enseignants sans cette anonymisation. A l'heure actuelle, des stagiaires se posent la question de savoir si leurs résultats sont oui ou non justifiés.

Réponse

L'anonymisation des copies n'est pas une volonté actuelle de la Direction ni de l'ENFIP. Les stagiaires ne sont plus dans un concours, il n'y a pas de classement à la sortie, ni de sélection mais un niveau de compétence attendu. Ils ont la possibilité d'accéder à leur copie. Concernant l'idée de communiquer le barème afin de donner plus de transparence aux stagiaires, c'est une réflexion en cours.

● **Résultats tardifs pour les fonciers**

Les résultats des inspecteurs stagiaires foncier ont été donnés les 22/23 avril derniers et les rattrapages auront lieu le 2 mai prochain soit la veille de leur départ et donc de leur déménagement. Le bloc étant conséquent, il serait judicieux de l'anticiper et de réduire la formation socle.

Réponse

Envisagé mais compliqué vis-à-vis des autres écoles puisque les affectations sont connues tardivement c'est avant tout un problème RH et non une volonté pédagogique. S'il était possible de réduire le socle il serait réalisé en 2 mois.

Concernant date rattrapage contrainte calendrier entre un oral qui doit concerner l'ensemble de la scolarité et les écrits. Concernant les stagiaires qui passent des rattrapages le 2 mai prochain, une tendance sera donnée mais rien d'officiel. Les années précédentes les rattrapages avaient lieu en début de semaine.

● **Format de la scolarité**

Une première réforme a diminuée la durée de la formation sans s'inquiéter de son contenu, elle est donc plus condensée ce qui génère un stress considérable pour les stagiaires. Examens qui n'apprécient en rien leurs savoirs faire ni leur savoir être mais leurs facultés à emmagasiner une quantité importante d'information dans un délai donné... pourquoi ne pas envisager une véritable refonte en privilégiant un format en alternance ou en distanciel dans le but de rendre la formation plus professionnelle.

Par ailleurs, mettre en place un contrôle continu permettrait d'apprécier le travail régulier des stagiaires et non pas le bachotage.

Réponse

Remonte à la direction mais des stagiaires seraient majoritairement satisfaits du format actuel. Densification, en cours de réflexion par les équipes pédagogiques, prévu au compte-goutte. Mais nécessite des références et des faits concrets qui doivent être communiqués par les stagiaires.

● **Manque d'équité entre les écoles, des examens avec logiciels pour certains mais pas pour d'autres.**

Des dérogations proposées aux personnes bénéficiant d'un tiers de temps pour passer les épreuves à l'écrit ou à l'oral dans les écoles de Noisiel et Clermont-Ferrand, ce qui n'est pas le cas à Toulouse.

Réponse

Méconnaissance des stagiaires bénéficiant d'un tiers temps concernant la possibilité de passer les épreuves à l'oral – cette information figure dans la note mais une communication plus spécifique sera réalisée à ce sujet.

● **Sorties cadastre / géomètre**

Pour le confort de tous, il serait souhaitable de réfléchir à la possibilité d'accéder à des toilettes lors des journées sorties. Nous renouvelons la demande du 1er conseil de promotion concernant le versement d'une indemnité spécifique pour permettre aux stagiaires d'accéder à un repas chaud lors de ces journées.

Réponse

Problématique récurrente, la responsable pédagogique reconnaît qu'une rémunération du repas du midi permettrait l'accès à un repas chaud et à des sanitaires. Le directeur rappelle l'accès à la dirso ... mais aucune autre solution proposée.

● **Inspecteurs stagiaires fonciers**

pour les postes à profil, candidatures de janvier, il a été constaté des discordances entre le discours officiel et la réalité des candidatures. Notamment en ce qui concerne l'envoi des CV, des lettres de motivations mais aussi des entretiens, en visioconférences ou en présentiels, avant la période indiquée,...

A contrario, les élèves restent dans l'attente d'une réponse, d'ici la fin de la semaine*, sur le résultat de leur candidature. Il est possible de faire mieux afin de rendre les stagiaires plus sereins sur leur devenir au sein de la DGFIP. Ce délai très court entre le résultat des mutations et la prise de poste n'encourage pas les stagiaires à candidater. * résultats prévus pour le 3 mai reporté pour le 6 mai.

Réponse

Délais de réponse des mutations compliqué surtout pour les personnes dont les affectations sont éloignées l'une de l'autre et notamment l'Outre-Mer. Un lien sera envoyé pour aider la rédaction des CV et lettres de motivations, de même pour l'accès aux fiches de postes

● **Géomètres**

Ils restent dans l'attente de leur affectation locale les contraignant à prendre un logement temporaire pour leur stage jusqu'aux résultats en juillet pour un nouveau déménagement en septembre et les contraintes qui vont avec, pourquoi ne pas prévoir un mouvement spécifique aux nouveaux géomètres.

Réponse

Petit mouvement, la centrale a choisi, au vu du nombre de candidat, de ne pas créer un mouvement spécifique



● Prévoir des alternatives au distributeur de barres chocolatées et autres

Pourquoi ne pas mettre en place un distributeur de jus d'orange frais et de fruit afin de donner une alternative aux stagiaires et éviter la consommation de produits sucrés. Voir un vélo à smoothie !

Réponse

Ils vont y réfléchir et en parler avec l'ATSCAF mais semble compliqué pour des raisons hygiéniques.

● Autonomie

Nous renouvelons notre demande émise au 1er conseil de promotion, à savoir = favoriser les journées complètes d'autonomies les lundis ou les vendredis. Mais surtout faire en sorte que l'ensemble des promotions en bénéficie. A l'heure actuelle le format 4 + 1 n'est pas respecté pour tous.

Réponse

rappel du projet Ariane mais des problématiques logistiques ne permettent pas de satisfaire systématiquement le format 4 + 1, rappel des contraintes des enseignants.

● Convocations aux estivales

Actuellement, les élèves sont dans l'attente des convocations afin d'organiser leur venue aux estivales tant au niveau du transport que du logement. L'ENFIP de NOISIEL propose visiblement une aide pour les logements et les stagiaires ont reçu leurs convocations 3 mois avant la date prévue.

Il serait souhaitable que les stagiaires concernés par les estivales réceptionnent leurs convocations d'ici peu tant pour en informer officiellement leur service que pour leur permettre de bénéficier de tarifs abordables, les frais d'hébergement n'étant pas pris en charge.

Réponse

Estivales maintenues suite au questionnement des JO de cette année – résidence conventionnée sont à la disposition des stagiaires. + question de la salle de conférence qui n'est pas adaptée à une conférence en plein été. Budget refusé systématiquement pour la climatisation. Etude d'un autre projet en cours. Elles auront bien lieu du lundi 1er après-midi au 3 juillet pour tous

● Reprise d'ancienneté

Bon nombre des stagiaires ont été déçus de voir que leur expérience professionnelle n'a pas été intégralement reprise. Nous demandons donc une ouverture plus large de la liste des professions et catégories socio-professionnelles des emplois susceptibles de faire l'objet d'une reprise d'ancienneté afin de développer l'attractivité de la DGFIP mais aussi reconnaître la valeur des agents qui se lancent dans une reconversion professionnelle en prenant la décision de quitter le privé pour le public.

Réponse

Remonte à la direction

INTERSYNDICALE – FORMATION PUF

Dans la suite de ce qui a été indiqué précédemment par la CGT, l'alliance CFDT-CFTC renouvelle le constat suivant :

Concernant les enseignements liés à la publicité foncière et l'enregistrement, les inspecteurs stagiaires déplorent un bloc dont le suivi fut difficile tant au niveau humain, que pédagogique ou technique.

Nous nous interrogeons sur le fait qu'il n'ait pas été possible de faire deux groupes plutôt qu'un seul de 40 élèves avec 3 enseignants. Dans une perspective d'apprentissage, nous ne pensons pas que ce soit les meilleures conditions pour réussir la scolarité du bloc fonctionnel. Par ailleurs, les élèves se retrouvent parfois frustrés face à l'absence de réponses qui peut être donné à leurs questions.

Enfin, au-delà du stress des examens, de nombreux élèves nous ont informé de leur mal être quotidien, ce que nous ne trouvons pas acceptable."

Réponse

Problématique liée au nombre de stagiaires et enseignants et des conditions de la salle à revoir – la direction soutient les enseignants et la responsable pédagogique. S'il y avait une vraie difficulté à faire remonter les élèves auraient dû suivre la procédure prévue soit la fiche de signalement. Accusations injustes envers des enseignants non présents.

Nous souhaitons féliciter l'ensemble des stagiaires pour la fin de leur scolarité et remercier les enseignants et l'équipe administrative qui se sont montrés disponibles et pédagogues au cours de ces 8 mois passés au sein de l'ENFIP.

